

EN DIRECT DES DÉPARTEMENTS...

Côtes d'Armor

L'intégration de la problématique des poissons migrateurs dans le DOCOB NATURA 2000



Trois sites Natura 2000 des Côtes-d'Armor se dotent de documents d'objectifs. Réactualisés (Baie de Saint-Brieuc Est et Cap d'Erquy - Cap-Fréhel) ou initiés (Baie de Lancieroux, de l'Arguenon, archipel de Dinard et Saint-Malo, Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches), ces documents d'objectifs intègrent les enjeux poissons migrateurs sur ces territoires.

Menée en concertation avec les acteurs locaux, experts scientifiques et services publics, la rédaction de ces documents a pour objectif de définir une gestion ambitieuse pour la préservation des espèces et de leurs habitats. Aloses, lamproies, lamproies et saumons font donc l'objet d'une attention particulière sur ces sites.

La méthode est construite en trois temps : après un diagnostic initial du territoire, les membres du comité de pilotage des sites Natura 2000 s'interrogent aujourd'hui sur les objectifs de conservation puis envisageront conjointement les actions à mener. Plusieurs groupes de travail seront organisés dans l'année sur ces sujets. Intéressés ? Vous pouvez demander à y participer en écrivant à pauline.blanchard@ofb.gouv.fr

Auteur : Pauline Blanchard, OFB

Ille-et-Vilaine

Suivi par flottang des marais doux de Dol de Bretagne



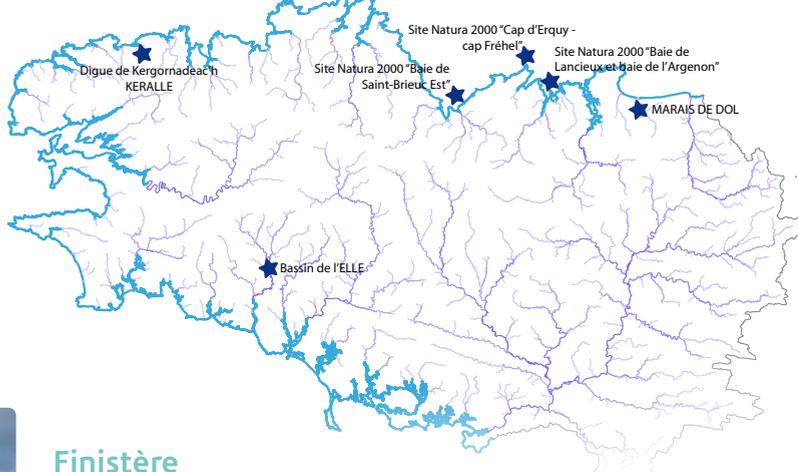
Légende (de gauche à droite) : flottangs mis en place dans le marais de Dol ; relève de flottang ; civelles et anguilles capturées dans le flottang

La Fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine mène depuis 2018 un suivi du recrutement en jeunes anguilles sur 4 petits fleuves côtiers des Marais de Dol de Bretagne, afin d'évaluer l'efficacité des travaux d'amélioration de la continuité réalisés sur les ouvrages à la mer au niveau de la Baie du Mont-Saint-Michel.

La méthode de captures passives des « Flottangs » (feuilles de géotextiles immergés dans lesquels les individus viennent s'abriter) s'est avérée particulièrement efficace pour échantillonner les jeunes anguilles, dans ces zones de marais inadaptées aux méthodes classiques. Les résultats, particulièrement encourageants, ont montré une nette hausse du nombre d'anguilles capturées dès la première année suivant les travaux.

Le suivi se poursuit jusqu'en 2022 afin de confirmer l'amélioration de la colonisation des cours d'eau côtiers par les anguilles.

Auteur / crédits photos : Gwenaél Artur, FDAAPPMA 35



Finistère

Rétablissement de la continuité écologique au niveau de la digue de Kergornadeac'h sur le Kerallé



Légende (de gauche à droite) : digue abaissée et lit amont du cours d'eau en 2021



Le Kerallé est un cours d'eau côtier du Finistère Nord où viennent se loger truites de mer et anguilles. En 2019, l'arasement de la digue de Kergornadeac'h a débuté avec pour méthode l'abaissement progressif. Une phase d'abaissement a eu lieu en 2019, deux en 2020 et une en 2021. C'est après chaque phase que le cours d'eau s'incise peu à peu dans les sédiments de l'ancien plan d'eau.

La côte de la digue a été abaissée de plus de 6m depuis le début des travaux. Le cours d'eau en amont retrouve peu à peu son dénivelé naturel et ses chaos caractéristiques. Une dernière phase de finitions aura lieu au printemps de cette année.

Le Syndicat Mixte de l'Horn, assisté du Bureau d'études Géolithe, mène cette opération avec les participations financières de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les Communautés de Communes du Haut Léon et du Pays de Landivisiau, la Région Bretagne, l'AAPPMA de St Pol de Léon ainsi que du propriétaire de l'ouvrage.

Auteur / crédits photos : Youenn Ollivier, SM Horn

Morbihan

Une opération test de restauration de la productivité des radiers à saumons sur le bassin de l'Ellé



Embâcle sur radier : la mesure de la hauteur de sable permet de mesurer les conséquences de l'absence de gestion des embâcles sur les zones de production de jeunes saumons

Les arbres tombés en travers du cours d'eau perturbent les écoulements et ont un impact très important sur les habitats des saumons, notamment par un fort colmatage et ensablement des fonds. Quand cela se produit sur les radiers, cela diminue sensiblement leur productivité.

En partenariat avec la Fédération Nationale de Pêche, le Conseil Départemental du Morbihan et les AAPPMA, mais sans l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui ne finance plus les opérations d'entretien et de restauration de la ripisylve, la Fédération de Pêche 56 a mené en septembre 2021 une opération test de réouverture de radiers sur le bassin de l'Ellé.

Sur plusieurs affluents, des embâcles barrages ont été sortis de l'eau. Des mesures de la hauteur du colmatage ont été effectuées afin d'évaluer l'ampleur de l'ensablement avant travaux et seront reconduites après travaux. Des pêches électriques d'indices d'abondance de saumons ont aussi été menées ; elles seront à nouveau menées en 2022 afin de mesurer la différence de productivité en jeunes saumons des radiers réouverts.

Auteur / crédits photo: Anne-Laure Caudal, FDAAPPMA 56